

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 19 mai 2009 à 18 h 05 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Monsieur Denis Émond

Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Serge Carpentier Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 48 0509 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0509-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 49 0509 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 avril 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0509-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors les renseignements requis sur chacun des dossiers et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION CE 50 0509 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE d'accorder un congé sans traitement, à temps complet, tel que décrit ci-dessous, conformément aux dispositions liant les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Johanne Laroche, enseignante, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, à compter du 24 août 2009 jusqu'au 28 juin 2010;
- ✓ Marie-Ève Matteau, enseignante, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, à compter du 24 août 2009 jusqu'au 28 juin 2010;
- ✓ Marie-Ève Brouillette, psychoéducatrice, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 30 juin 2010;
- ✓ Johanne Paquin, psychoéducatrice, à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan, à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 30 juin 2010;
- ✓ Céline Couture, conseillère pédagogique, aux Services éducatifs (jeunes) au centre administratif à Shawinigan, à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 30 juin 2010;
- ✓ Isabelle Grenier, technicienne en éducation spécialisée, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, à compter du 1^{er} juillet 2009 jusqu'au 30 juin 2010.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 51 0509 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE d'accorder, conformément aux dispositions liant la concernant, un congé sabbatique à traitement différé à madame Chantal Lebrun, enseignante au primaire, à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois soit du 25 janvier 2010 au 30 juin 2010, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2009.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À 18 h 10, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 52 0509 : Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du
comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire